



Mouzaïa (Canal architecture), lauréat de la première édition du Prix André et Paul Arfvidson - Académie des beaux-arts



Mouzaïa, Canal architecture
© Pierre L'Excellent

Le Prix André et Paul Arfvidson résulte d'un legs établi en 1947 au bénéfice de l'Académie des beaux-arts perpétuant la mémoire de l'architecte André Arfvidson (1870-1935) connu notamment pour la réalisation en 1911 de l'immeuble du 31, rue Campagne Première à Paris (XIV^{ème} arrondissement) et la cité-jardin de la Butte-Rouge de Châtenay-Malabry (1931-1935) et celle de son fils Paul-André Arfvidson, également architecte.

Au terme d'une réflexion aboutie cette année, les membres de la section d'architecture de l'Académie ont souhaité que ce prix puisse distinguer chaque année une **“intervention créatrice” effectuée sur une réalisation ou un site patrimonial du XX^{ème} siècle, dans une volonté de valorisation de la création contemporaine pour le patrimoine architectural contemporain.**

L'œuvre doit avoir été réalisée en France depuis moins de 5 ans. Le prix sera doté annuellement d'un montant de 7000 euros.

Le jury du Prix André et Paul Arfvidson, composé des membres et correspondants de la section d'architecture de l'Académie, a désigné cette année pour lauréat le projet *Mouzaïa* porté par Canal Architecture.

Le jury a salué la qualité et la pertinence de cette intervention, qui engage un dialogue entre architecture contemporaine et patrimoine du XX^{ème} siècle.

Ce projet porte sur la réhabilitation d'un ensemble immobilier situé rue de Mouzaïa (Paris XIX^{ème}) et constitué de deux bâtiments emblématiques : l'un datant de 1924, conçu par Pierre Sardou et Marcel Chatelan, et l'autre, plus récent, œuvre de deux anciens membres de l'Académie des beaux-arts, Claude Parent et André Remondet, datant de 1974.

Réalisé entre 2015 et 2021, ce projet *Mouzaïa* s'inscrit dans une démarche forte de réhabilitation du patrimoine de l'architecture dite brutaliste. Loin d'une approche figée ou nostalgique, l'intervention démontre qu'il est possible de réinvestir ce patrimoine en béton, en le transformant pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et urbains d'aujourd'hui. Le projet préserve la mémoire architecturale du lieu en conservant notamment les façades en béton tout en lui offrant une nouvelle vie, par un programme mixte réunissant habitat, création artistique, *coworking* et accueil d'urgence. Cette approche illustre une autre manière de faire la ville : à la fois économe en ressources, respectueuse du passé, et attentive aux usages réels des habitants répondant ainsi à des usages multiples.

Canal Architecture

Crée en 1975, Canal Architecture puise ses origines dans une association d'étudiants animés par un même intérêt pour l'espace public, le paysage urbain et les architectures éphémères, événementielles et festives. Installés dans un ancien atelier de lithographie situé rue des Écluses-Saint-Martin, à Paris, ces jeunes architectes fondent ce qui deviendra l'atelier Canal. Au fil des années, l'atelier s'affirme par une pratique attentive aux usages, à la dimension sociale des projets et à la relation aux contextes urbains. En 1982, cette dynamique se structure et prend la forme d'une agence d'architecture : Canal Architecture, fondée par Patrick Rubin avec son frère Daniel Rubin et Annie Le Bot.

Dès ses débuts, l'agence se distingue par de nombreux projets de réhabilitation, tels que la piscine des Amiraux (Paris XVIII^{ème}) ou encore le journal *Libération* (Paris XIII^{ème}). Cette expertise spécifique lui permet de remporter de nombreuses consultations publiques liées à la transformation du patrimoine architectural : le Centre national du livre à Paris, la Maison du livre et de l'affiche à Chaumont, l'extension de l'IRCAM, le Théâtre national de Strasbourg, la Direction des musées de France, la Médiathèque de Brest.

L'agence est également connue pour ses travaux d'addition et de surélévation dans le domaine de la réhabilitation : extension de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses, surélévation du bâtiment Euratechnologie à Lille, extension de l'ancien bâtiment du CNIR à Rosny, constructions de résidences pour étudiants sur le campus IMT à Brest...

Parallèlement, l'agence conduit des études prospectives sous forme de recherches-actions, en lien direct avec les opérations menées ou en cours à l'atelier : *Construire réversible* (2017), *Transformation des situations construites* (2020), *Zones en déshérence, en devenir* (2023), ou encore *l'AMI Bison Futé* (2024). En 2025, une publication collégiale est parue : *Transformer les bureaux en logements... beaucoup de bruit pour rien ?*



Mouzaïa, Canal architecture © Pierre L'Excellent

Le jury de cette première édition était composé de :

Marc Barani, Bernard Desmoulin, Anne Démians, Pierre-Antoine Gatier, Dominique Perrault, Alain Charles Perrot, Jacques Rougerie, Aymeric Zublena, Jean-Michel Wilmotte (membres de la section d'architecture), François Chaslin †, Sabine Frommel, Philippe Trétiack, Francis Rambert, Chris Younès (correspondants de la section d'architecture).

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Bibliothèque et la Villa Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire et où elle vient d'ouvrir *La Galerie de l'Académie des beaux-arts*, son nouvel espace d'exposition.



Les membres de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts
© Juliette Agnel / Académie des beaux-arts

Hermine Videau – Directrice de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts
 @AcadBeauxarts
 @academiedesbeauxarts